

Didier-Roland Tabuteau,  
Vice-Président du Conseil d'État

Le mercredi 24 juillet 2024,

Monsieur le Vice-président,

Le Président de la République a annoncé, lors de son intervention télévisée du 23 juillet dernier, son intention de ne pas désigner de Premier ministre durant les Jeux Olympiques. De fait, le Gouvernement de Gabriel Attal est reconnu démissionnaire et doit uniquement gérer les affaires courantes.

Cette situation s'avère inédite et, à nos yeux, extrêmement problématique. En effet, jamais à notre connaissance un Gouvernement n'aura dû gérer aussi longtemps les affaires courantes, qui plus est en dehors d'une session parlementaire qui permettrait aux élus de la Nation d'exercer une activité de contrôle efficace, et dans une période où le fonctionnement des institutions peut être perturbé par les Jeux Olympiques ou les congés estivaux.

Dans ces conditions, on peut légitimement s'interroger sur l'exercice du pouvoir réglementaire, et la récente série de nominations à des postes de direction au sein de l'administration centrale avec des dates de prise de fonction différées.

De fait, il me semble que votre institution va être amenée à jouer un rôle fondamental qui, toute proportion gardée, peut être comparé à celui assumé au cours de l'état d'urgence. Aussi aurais-je souhaité savoir si vous avez mobilisé des moyens en conséquence afin d'assurer un contrôle en temps réel des décisions prises.

En outre, la question de l'intérêt à agir va se poser avec une acuité particulière. En qualité de dirigeant d'un parti politique, dont le rôle est consacré par l'article 4 de la Constitution, il me paraîtrait naturel de pouvoir saisir votre institution des actes réglementaires qui excèdent manifestement à la fois les prérogatives du Gouvernement et le cadre de la gestion des affaires courantes, constituant un abus de pouvoir. Je vous serais obligé de m'indiquer votre appréciation en droit.

Ma démarche, Monsieur le Vice-président, est justifiée par l'extraordinaire de la situation, en son caractère dérogoire du cours normal des institutions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, à l'expression de mes sentiments républicains.

**Olivier Faure**  
Premier Secrétaire  
du Parti socialiste.

